

Cheops, Cap emploi résultats 2022

Les retours à l'emploi en hausse pour les personnes en situation de handicap

Paris, le 11 mai 2023, Cheops, le réseau national des Cap emploi, organismes de placement spécialisés, note que les indicateurs de retours à l'emploi sont en nette hausse et démontrent une dynamique dans la reprise d'emploi des personnes en situation de handicap initiée en début d'année 2022. Une augmentation de + 11 % de retours à l'emploi, un taux d'accès à l'emploi après la fin d'une formation de 44,8 % et un recul de 15% des demandeurs d'emploi de longue durée contre 6% en 2021. L'année 2022 a été aussi marquée par une progression continue de l'activité de maintien dans l'emploi + 9% soit 23 338 maintiens réalisés.

2022, le rapprochement Pôle emploi-Cap emploi est entré dans sa phase de généralisation et passe en phase de consolidation en 2023

La mise en place des Lieux Uniques d'Accompagnement (LUA) est effective. L'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont accompagnés au sein des agences de Pôle emploi. Les conseillers Cap emploi qui gèrent la modalité Expert Handicap au sein des agences Pôles emploi, interviennent en interaction étroite avec les conseillers Pôle emploi à dominante Handicap.

Les résultats Cap emploi-Pôle emploi sur les retours à l'emploi

Les résultats progressent entre 2021 et 2022 notamment sur l'indicateur des retours à l'emploi et celui des DEBOE de longue durée. La reprise économique et la bonne dynamique du marché de l'emploi, couplées aux effets du rapprochement ont bénéficié aux personnes en situation de handicap

220 011 retours à l'emploi des DEBOE* en 2022 soit une progression de 11% par rapport à 2021.

44.8% de taux d'accès à l'emploi des DEBOE* après une fin de formation soit une progression de 1,9 points.

198916 DEBOE* de longue durée, soit un recul de 15%

L'accompagnement des demandeurs d'emploi :

83.7 % des DEBOE* ayant répondu à l'enquête estiment facile d'obtenir une réponse suite à une démarche auprès de Pôle emploi et/ou Cap emploi

82.9 % des DEBOE* sont satisfaits de leur suivi/accompagnement

L'accompagnement des employeurs :

Les travaux engagés dès 2020 sur l'accompagnement des employeurs permettent une nette progression de l'indicateur. Les évolutions à venir et les partenariats engagés entre Pôle emploi et

Cap emploi vont permettre de consolider le résultat de cet indicateur et de continuer à le faire progresser.

La part de recrutement des DEBOE* pour les offres d'emploi avec services délivrés aux entreprises est de **5.4%** soit une progression de 0.7 point par rapport à 2021.

L'accompagnement dans l'emploi : une progression continue de l'activité maintien dans l'emploi

En 2022, **48 997 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants** ont été accompagnés par les Cap emploi pour une problématique de maintien dans l'emploi, soit une progression de 6% en un an. **23 338 maintiens** ont été réalisés sur les 24 658 parcours clos soit un **taux de maintien de 95%** et une **progression de 9%** du nombre de maintien sur un an.

20 547 maintiens réalisés sur le secteur privé et 2 764 dans le secteur public.

Le CEP comme outil de prévention de la désinsertion professionnelle

138 311 CEP ont été délivrés en 2022 soit une augmentation de plus de 30 000 CEP en un an. Les CEP sont aussi bien mis en œuvre pour les demandeurs d'emploi (129 113) que pour les salariés (9 198).

Le CEP reste notamment pour les salariés en situation de handicap, un véritable outil de prévention de la désinsertion professionnelle à mobiliser le plus tôt possible dans les parcours.

De nouveaux partenariats et de nouveaux projets pour Cheops Cap emploi

Le rapprochement Pole emploi Cap emploi a également permis de renforcer le partenariat au travers de la mise en place de projets commun : sponsoring de Fabrice PAYEN auquel s'est associé l'Agefiph, le concours culinaire Handi Cook sur la valorisation des métiers de la restauration et l'intégration de Cheops au sein d'EURES (service public de l'emploi en Europe) permettant ainsi d'avoir une mise en lumière de la question des personnes en situation de handicap en Europe

La convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2027 :

Renforcement du rôle des Cap emploi sur la prévention de la désinsertion professionnelle et sur la sécurisation des parcours :

- La prise en charge d'une situation de maintien en emploi permettant de sécuriser la sortie de l'entreprise en cas de licenciement pour inaptitude par une intervention plus précoce des Cap emploi tant que la personne est encore salariée ou personnelle de la fonction publique
- L'action de veille permettant d'assurer un suivi personnalisé pour des situations d'emploi dans lesquelles l'évolution du handicap, de l'état de santé ou l'organisation de travail à court ou moyen terme pourrait avoir un impact sur le maintien dans l'emploi.
- La prise en charge d'une situation d'évolution professionnelle permettant de travailler sur l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle souhaité par la personne ou par l'employeur avec l'accord de la personne, lorsque le handicap ou l'état de santé est un élément majeur à prendre en compte et nécessite une expertise emploi/handicap

L'engagement de Cheops à la mise en œuvre des politiques publiques d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap :

- Participation aux travaux de préfiguration de France Travail
- Participation au groupe emploi préparatoire à la CNH

Contact presse

Martine Savary / martine@geckotom.com / 06 64 25 66 59

À PROPOS DE CHEOPS

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, **représente les Cap emploi** auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation au maintien dans et en emploi et à l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.